

COMMUNE de Saint Etienne des Sorts
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : RETRAIT DELIBERATION DU 03 SEPTEMBRE 2020

Nombre de conseillers	Nombre de membres	Convocation
En exercice : 15	présents : 11	du 16/08/2022

PRESENTS: GARNERO P, GASPARD O, STOPPANI E, MARCELLIN S, COMBIN M, CUADRADO D, BECQUART G, BECQUART F, GEHIN F, BONNEAUD D, ORMIERES R,
ABSENTS : avec procuration : GOUYER Jade, BOUGRINE Céline, SANCHEZ Sébastien, LICINI Bruno

SECRETAIRE DE SEANCE : MARCELLIN S

L'an deux mille deux

Le vingt-six aout à quatorze heures, le conseil municipal de la commune de Saint Etienne des Sorts, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique en la maison commune, sous la présidence de : GARNERO Patricia Maire

En référence à l'article L2122-23 du CGCT (code Général des collectivités territoriales) qui précise que « le conseil municipal peut toujours mettre fin à la délégation donner au Maire.

La majorité d'opposition demande :

1 : le retrait de toutes délégations précitées à Madame le Maire telles que figurant aux procès-verbaux et comptes rendus de la séance du 3 septembre 2020.

2 : l'exercice des prérogatives ainsi retirées revient de plein droit au conseil municipal et aux commissions municipales.

Lesquels pourront être réunis chaque fois que nécessaire par convocation de Madame le Maire.

3 : autorise des dépenses d'un montant inférieur à 500 € lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Mme GARNERO Patricia souhaite ajouter :

Je tiens à préciser tout d'abord, les conséquences d'une décision portant retrait de délégations du conseil municipal au maire est que les réunions du conseil seront nécessairement multipliées ! ou à exposer la commune à un risque de blocage.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Nb de voix Pour : 8 Nb de voix Contre : 7 Nb d'Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conformes

Suivent les signatures

MADAME LE MAIRE
Patricia GARNERO

COMMUNE de Saint Etienne des Sorts
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES

Nombre de conseillers	Nombre de membres	Convocation
En exercice : 15	présents : 11	du 16/08/2022

PRESENTS: GARNERO P, GASPARD O, STOPPANI E, MARCELLIN S, COMBIN M, CUADRADO D, BECQUART G, BECQUART F, GEHIN F, BONNEAUD D, ORMIERES R,
ABSENTS : avec procuration : GOUYER Jade, BOUGRINE Céline, SANCHEZ Sébastien, LICINI Bruno

SECRETAIRE DE SEANCE : MARCELLIN S

L'an deux mille deux

Le vingt-six aout à quatorze heures, le conseil municipal de la commune de Saint Etienne des Sorts, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique en la maison commune, sous la présidence de : GARNERO Patricia Maire

A la suite du remplacement de 8 conseillers municipaux il est demandé de revoir la composition des représentants de l'ensemble des commissions communales en respectant les différentes sensibilités. Nous demandons le vote à mains levées pour l'ensemble des représentants pour chaque commission.

Mme GARNERO Patricia tient à préciser que l'on peut enlever un conseiller de sa commission que si il est d'accord, s'il démissionne ou si elle est supprimée. Aucune disposition ne fixant la durée du mandat des membres de la commissions, le juge considère qu'en l'absence de disposition y dérogeant expressément et sauf le cas de la cas de la suppression de la commission, le mandat des membres des commissions prend fin qu'en même temps que celui de conseiller municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

AGRICULTURE : GARNERO Patricia, COMBIN Magui, BONNEAUD Didier

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 1

ASSOCIATION FETES ET CEREMONIE : GARNERO Patricia, BOUGRINE Céline, GOUYER Jade, COMBIN Magui, ORMIERES René, MARCELLIN Stéphane, SANCHEZ Sébastien, CUADRADO David, GEHIN Fabienne

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 5

URBANISME : GARNERO Patricia, BOUGRINE Céline, GASPARD Olivier, CUADRADO David, COMBIN Magui, BONNEAUD Didier, BECQUART Gaëtan, MARCELLIN Stéphane

VOTE : Nb de voix Pour : 11 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 4

COMMUNICATION : GARNERO, MARCELLIN, GOUYER, SANCHEZ, CUADRADO

VOTE : Nb de voix Pour : 12 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 3

DECHETTERIE COMPOSTAGE : GARNERO, STOPPANI

VOTE : Nb de voix Pour : 12 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 3

ECOLE : GARNERO, GOUYER, CUADRADO, COMBIN

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 5 Nb d'Abstention 0

Mme GARNERO Patricia refuse le retrait de Mme STOPPANI Emmanuelle de la commission ECOLE. La majorité d'opposition demande le retrait de Mme STOPPANI et le vote est fait en ce sens. Mme STOPPANI ne souhaite pas se retirer de cette commission.

FINANCES : GARNERO, BOUGRINE, BONNEAUD, MARCELLIN

VOTE : Nb de voix Pour : 13 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 2

Mme GARNERO demande que M.MARCELLIN soit retiré de cette commission. La majorité d'opposition s'y oppose. Mme STOPPANI précise que la justice tranchera car M. BONNEAUD n'est pas au-dessus des lois.

PATRIMOINE : GARNERO, COMBIN, GEHIN, BECQUART Françoise

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 3 Nb d'Abstention 2

TRAVAUX : GARNERO, LICINI, SANCHEZ, CUADRADO, BECQUART Gaëtan, GASPARD

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 5

TOURISME : GARNERO, BOUGRINE, GASPARD, BONNEAUD, GEHIN, CUADRADO, GOUYER, BECQUART Françoise

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 5

SECURITE : GARNERO, BECQUART Gaëtan, SANCHEZ, CUADRADO

VOTE : Nb de voix Pour : 10 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention 5

CULTURE :

Mme STOPPANI et Mme GARNERO souhaitent se retirer de cette commission.
Mme GARNERO souhaite supprimer cette commission au vu du manque de candidats.

VOTE pour le retrait: Nb de voix Pour : 1 Nb de voix Contre : 0 Nb d'Abstention 14

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conformes

Suivent les signatures

**MADAME LE MAIRE
Patricia GARNERO**



COMMUNE de Saint Etienne des Sorts
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : AUDIT FINANCIER

Nombre de conseillers En exercice : 15	Nombre de membres présents : 11	Convocation du 16/08/2022
---	------------------------------------	------------------------------

PRESENTS: GARNERO P, GASPARD O, STOPPANI E, MARCELLIN S, COMBIN M, CUADRADO D, BECQUART G, BECQUART F, GEHIN F, BONNEAUD D, ORMIERES R,
ABSENTS : avec procuration : GOUYER Jade, BOUGRINE Céline, SANCHEZ Sébastien, LICINI Bruno

SECRETARE DE SEANCE : MARCELLIN S

L'an deux mille deux

Le vingt-six aout à quatorze heures, le conseil municipal de la commune de Saint Etienne des Sorts, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique en la maison commune, sous la présidence de : GARNERO Patricia Maire

La majorité d'opposition demande :

La réalisation d'un audit financier sur l'ensemble des comptes de la commune depuis juillet 2020 par un organisme indépendant et choisi par le conseil municipal avant la fin de l'année 2022.

Mme GARNERO Patricia demande de faire un audit depuis 2014. La majorité d'opposition demande que Mme GARNERO Patricia en fasse la demande lors d'un autre Conseil Municipal et refuse de le faire maintenant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Nb de voix Pour 8 Nb de voix contre 7 Nb d'Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conformes
Suivent les signatures

MADAME LE MAIRE
Patricia GARNERO

